

Projet Educatif Territorial

Septembre 2014 – août 2017

Comité de lancement

26 novembre 2013



Objectifs d'un PEDT

Remarques introductives

mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

offrir à chaque enfant un **parcours éducatif cohérent** et de qualité avant, pendant et après la classe

favoriser la création de synergies entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux.

Pourquoi un PEDT à Carros ?

Remarques introductives

opportunité à saisir instituée par la loi du 5 juillet 2013 de refondation de l'école de la République - caractère non obligatoire pour Carros

plus-value escomptée pour les enfants et leur famille ainsi que pour les professionnels par la coordination des actions proposées

Un échéancier en 2 étapes

Remarques introductives

Les horaires

Avant le 15 janvier

Le projet

Juin 2014

Une volonté de poursuivre la concertation...

Ordre du jour

- 1) Etat des lieux de la concertation sur les horaires scolaires et positionnement de la commune
- 2) Etat des lieux des ressources
- 3) Perspectives pour le PEDT
- 4) Comité de pilotage et pistes de gouvernance du PEDT

Etat des lieux de la concertation sur les horaires scolaires et positionnement de la commune



La concertation menée en 2012-2013

Etat des lieux de la concertation sur les horaires scolaires et positionnement de la commune

Les actions menées en 2012-2013

Date/ échéancier	Actions	Personnes concernées	Observations
21 janvier 2013	Réunion de concertation	Les enseignants et directeurs d'école, l'Adjointe à l'Education et certains techniciens de la direction de l'éducation	Salle du conseil 11h45 à 13h15
22 janvier 2013	Echanges avec les parents élus	Parents élus des conseils d'écoles et de la Caisse des Ecoles + adjointe + direction de l'Education	Salle du conseil 17h30 à 18h30
Janvier 2013	Sondage familles	Tous les usagers	
Février 2013	Sondage enseignants et personnels communal	Tous les enseignants et les agents de la direction de l'éducation concernés par la mise en place des nouveaux rythmes	
8 mars 2013	Réunion de concertation : Information sur le résultat des sondages, débat et réflexions	Tous les partenaires de l'éducation invités + DDEN	Salle du Conseil de 17h30 à 19h
Au 5 avril 2013	Retour des propositions d'horaires scolaires	Les écoles, les agents, toute personne...	De très nombreux retours
Avril-mi mai	Analyse avantages/inconvénients de chaque proposition	La direction de l'éducation et les responsables concernés	
17 mai 2013	Réunion interne mairie : incidences des nouveaux rythmes pour les services	Les responsables de service concernés : CIAC, médiathèque, transport, SME, affaires scolaires, sports, Cajip, marché	
2 mai 2013	Débat sur les propositions d'horaires scolaires et positionnement sur un horaire préféré par la commune	COMIX : Elus municipaux et directeurs de pôle	
Le 3 mai 2013	Réunion de concertation : Présentation de l'analyse suite aux diverses propositions	Tous les partenaires de l'éducation invités	
Le 28 mai 2013	Commission scolaire	Les directeurs d'école, l'Adjointe à l'Education et certains techniciens de la direction de l'éducation	Salle des commissions à 16h45

Les sondages

Etat des lieux de la concertation sur les horaires scolaires et positionnement de la commune

→ **Sondage des familles** : 60% de réponses

78% souhaitent que la demi-journée supplémentaire d'école soit le mercredi matin

→ **Sondage du personnel municipal** : 80% de réponses

82% souhaitent que la demi-journée supplémentaire d'école soit le mercredi matin

→ **Sondage des enseignants** : 88% de réponses

73% souhaitent que la demi-journée supplémentaire d'école soit le mercredi matin

47% se sont positionnés sur les horaires suivants : 8h30-11h45 / 13h45-15h45

Décisions entérinées

Etat des lieux de la concertation sur les horaires scolaires et positionnement de la commune

application à la rentrée 2014

fonctionnement le mercredi matin

sans demande d'horaires dérogatoires

horaires harmonisés sur toutes les écoles

Les contraintes relatives aux horaires

Etat des lieux de la concertation sur les horaires scolaires et positionnement de la commune

Contraintes réglementaires :

24 heures d'enseignement à répartir sur 4 jours et demi (dont le mercredi matin) avec une régularité dans les horaires

Contraintes organisationnelles :

la pause méridienne actuellement de 2 heures ne peut pas être diminuée pour des raisons de service.

Pistes consensuelles

Etat des lieux de la concertation sur les horaires scolaires et positionnement de la commune

Hypothèse 1

Jours	Horaires
Lundi	8h30-11h45 et 13h45/15h45
Mardi	8h30-11h45 et 13h45/15h45
Mercredi	8h30-11h30
Jeudi	8h30-11h45 et 13h45/15h45
vendredi	8h30-11h45 et 13h45/15h45

Hypothèse 2

Jours	Horaires
Lundi	8h30-11h45 et 13h45/15h30 (*)
Mardi	8h30-11h45 et 13h45/15h45
Mercredi	8h30-11h45
Jeudi	8h30-11h45 et 13h45/15h45
vendredi	8h30-11h45 et 13h45/15h45

(*) 36h d'APC à répartir sur l'année

Positionnement de la commune concernant les horaires

Etat des lieux de la concertation sur les horaires scolaires et positionnement de la commune

La préférence de la collectivité s'oriente vers la 1^{ère} hypothèse qui présente 2 avantages majeurs :

- ✓ **une durée de 2h les après-midi** facilite l'organisation de l'EPS et des activités culturelles en partenariat avec la ville
- ✓ **une fin d'école à 11h30 le mercredi** est plus favorable aux enfants inscrits sur les accueils de loisirs (transport avant le repas)

Un temps de surveillance sera prévu de 11h30 à 12h30 afin de faciliter la prise en charge des enfants par les familles

Etat des lieux des ressources

Diversité des opérateurs carrossois sur le champ éducatif

Etat des lieux des ressources

- * Les services municipaux des directions :
 - éducation jeunesse et sports (250 agents)
 - affaires sociales, culturelles, de la prévention et de la santé
- * Les écoles (env. 75 enseignants) et le collège P. Langevin (env. 60 enseignants) coordonnés par un réseau de réussite scolaire (sur une partie du territoire)
- * Le centre social « La Passerelle »
- * Le centre culturel « Forum Jacques Prévert »
- * La caisse des écoles
- * Des associations carrossoises (23 sportives, 4 culturelles, ...)
... sans oublier les 1 200 familles (soit 2410 jeunes de 0 à 17 ans)

Une richesse d'équipements structurants

Etat des lieux des ressources

- * *Des équipements dédiés à la petite enfance*
 - * *Des équipements scolaires*
 - * *Des équipements sportifs et /ou de loisirs*
 - * *Un centre social*
 - * *Des équipements culturels*
- ... et des projets en cours*

Un patrimoine exceptionnel

Etat des lieux des ressources

Toutes les périodes de l'Histoire ont laissé des vestiges.

Nous recensons de nombreux témoignages de la Préhistoire, de la Protohistoire, de l'Antiquité, du Moyen-Âge et des périodes moderne (XVIe-XVIIIe siècles) et contemporaine (XIXe – XXIe siècles).

Des partenariats institutionnels d'importance

Etat des lieux des ressources

Des dispositifs en lien avec l'éducation:

- * **CEJ**: Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF
- * **CLAS** : Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaires
- * **CEL** : Contrat Educatif Local (coupons sport loisirs culture et point jeunes mineurs)
- * **PRE** : Programme de Réussite Educative financé par l'ACSE
- * **CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion sociale
- * **ASV** : Atelier Santé Ville
- * **GSUP** : Gestion Sociale et Urbaine de Proximité
- * **CLS** : Contrat Local de Sécurité
- * **VVV** : Ville Vie Vacances
- * **REAAP 06** : réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité

Des partenariats institutionnels d'importance

Etat des lieux des ressources

Des conventions en lien avec l'éducation:

- * Conventions **collège / ville** (conventions existantes sur des projets particuliers),
- * Convention **CAF/ville** pour l'accueil des enfants porteurs de handicap
- * Convention **Institut Médico-Educatif/ Education nationale/ ville**
- * Convention **Direction Régionale des Affaires Culturelles /Education nationale / ville**
- * Convention **Conservatoire départemental de musique / ville**
- * Partenariats avec la **Métropole Nice Cote d'Azur** (notamment agenda 21)

Un fort engagement financier de la commune

Etat des lieux des ressources

Dépenses de fonctionnement

direction de l'éducation (dont subvention à la caisse des écoles de 148 000 €)	9 297 574 €
direction de la culture (CIAC) en faveur des 0-17 ans	56 063 €
direction de la culture (médiathèque) en faveur des 0-17 ans	147 657 €
Prorata des subventions versées	606 602 €
Total des dépenses de fonctionnement	10 107 896 €

Recettes de fonctionnement

Caisse d'allocations familiales	1 789 114 €
Participation des familles	1 163 625 €
Autres recettes	557 975 €
Total des recettes de fonctionnement	3 510 714 €

■ Participation communale nette :

6 597 182€

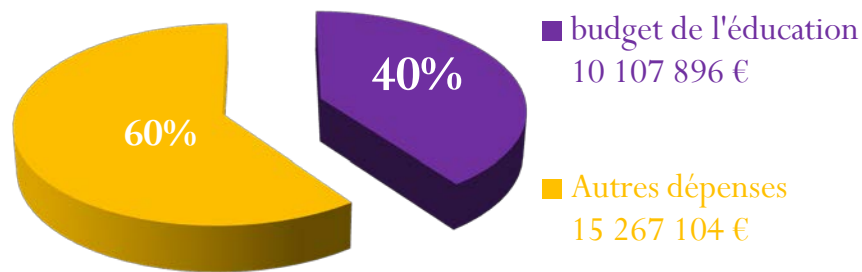
■ Participation communale nette par

jeune de 0 à 17 ans : **2 737 €**

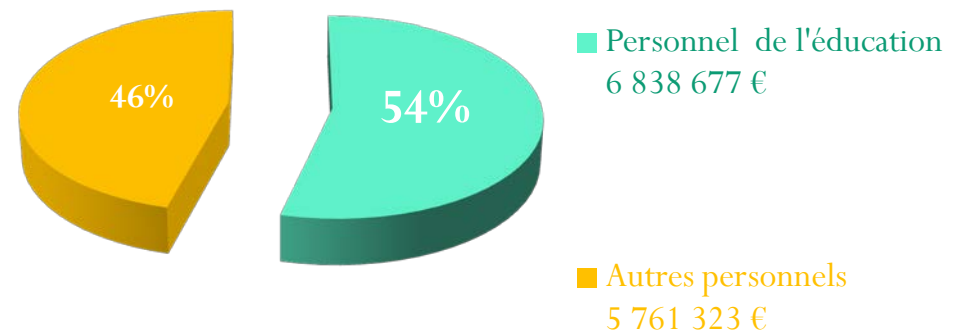
Poids de l'éducation dans le budget de la commune

Etat des lieux des ressources

Budget global



Masse salariale



Diagnostics existants à synthétiser et à étoffer pour un diagnostic à partager

Etat des lieux des ressources

* **Diagnosics existants :**

Collège coopératif Provence Alpes Méditerranée (*rapport de mission*)

La direction de l'éducation (*diagnostic avant projet*)

Le centre social (*diagnostic avant projet*)

La Caisse d'Allocations Familiales (*Contrat enfance jeunesse*)

La politique de la ville (*CUCS*)

Le Programme de Réussite Educative (*rapport d'audit*)

Education nationale (*conclusions assises de la réussite éducative*)

Atelier santé ville (*diagnostic avant projet*)

* **L'état des forces et faiblesses du territoire en matière d'éducation sera entrepris par le comité de pilotage**

Perspectives pour le PEDT



Orientations politiques municipales en matière d'éducation

Perspectives pour le PEDT

- Une approche du « **vivre ensemble** » avec nos différences, dans l'échange, le partage, la solidarité et la laïcité
- Une approche **éco citoyenne et de développement durable**
- Une approche professionnelle **bientraitante** rentrant dans le cadre d'un service public local

Principe de base de nos réflexions

Perspectives pour le PEDT

- * Il n'y a pas 1 enfant mais des enfants et chacun évolue selon son propre rythme
- * L'intérêt des enfants préside aux réflexions et aux organisations
- * Les recommandations de l'Académie Nationale de Médecine (temps scolaire et santé de l'enfant) doivent servir de fil conducteur
- * La référence au socle commun de compétences est favorable à un positionnement des opérateurs en complémentarité

Pistes de travail prioritaires souhaitées par la ville ^(1/3)

Perspectives pour le PEDT

- * **Focus sur l'approche bientraitante de l'enfant et de sa famille**
- * **Temps et périodes charnières** : réflexion approfondie et coordination des interventions
- * **Accès aux loisirs, à la culture et aux sports**

Pistes de travail prioritaires souhaitées par la ville (2/3)

Perspectives pour le PEDT

- * Réflexions et approches concertées sur la place des **nouvelles technologies**
- * Réflexions et approche concertées sur la place du **jeu**
- * Développer le « **mieux manger** » et **lutter contre le gaspillage alimentaire**
- * **Pédibus scolaires** (déplacements pédestres domicile-école)

Pistes de travail prioritaires souhaitées par la ville (3/3)

Perspectives pour le PEDT

- * **Mutualisation des espaces et des matériels**
- * Développer **une culture commune** dans le respect de la place de chacun
- * **Optimisation des temps de concertation**
- * Développer les **liens entre l'éducatif et le répressif**

Autres pistes à explorer

Perspectives pour le PEDT

* **Souhais de la ville :**

- appliquer un principe d'affectation des agents municipaux sur les sites pour des périodes de 3 à 6 ans maximum
- s'inscrire dans le projet avec l'UNICEF et être labellisée : « ville amie des enfants »
- s'inscrire dans le projet européen « un fruit à la récré »

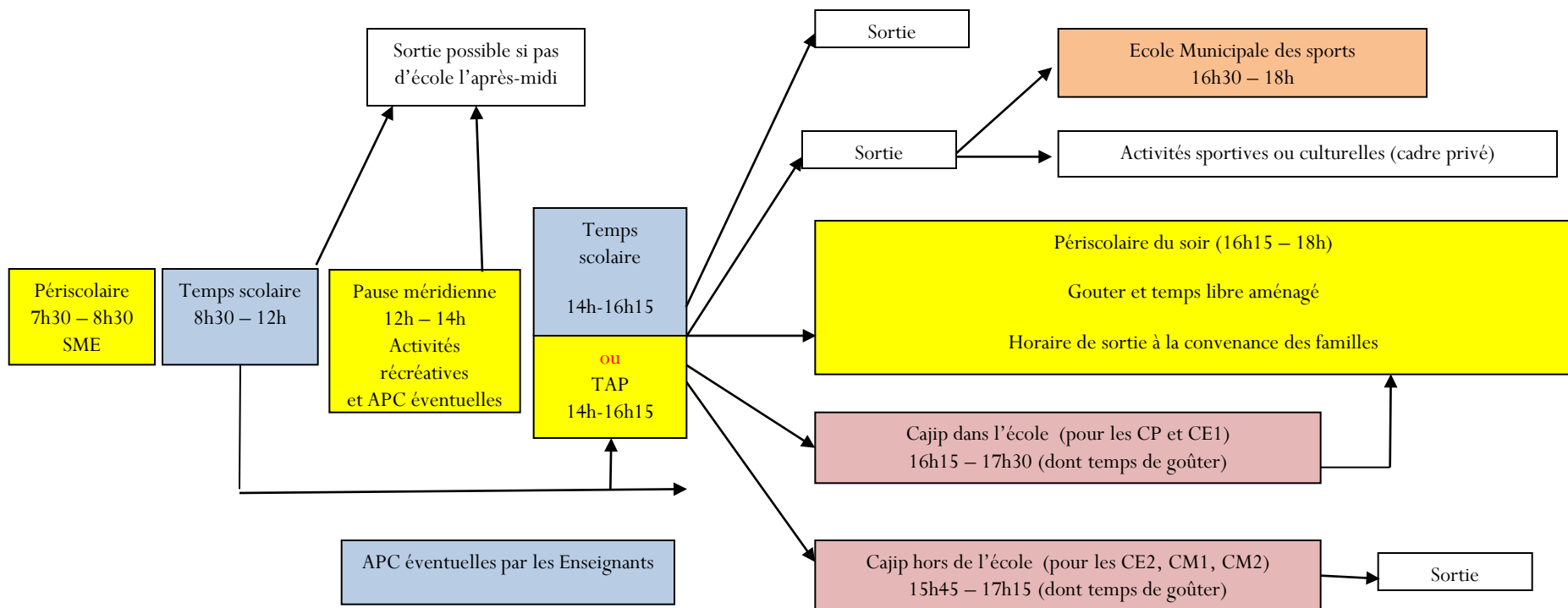
* **Devoirs à la maison :** entre le respect de la réglementation et la préparation à l'entrée au collège

Des inconnus

Perspectives pour le PEDT

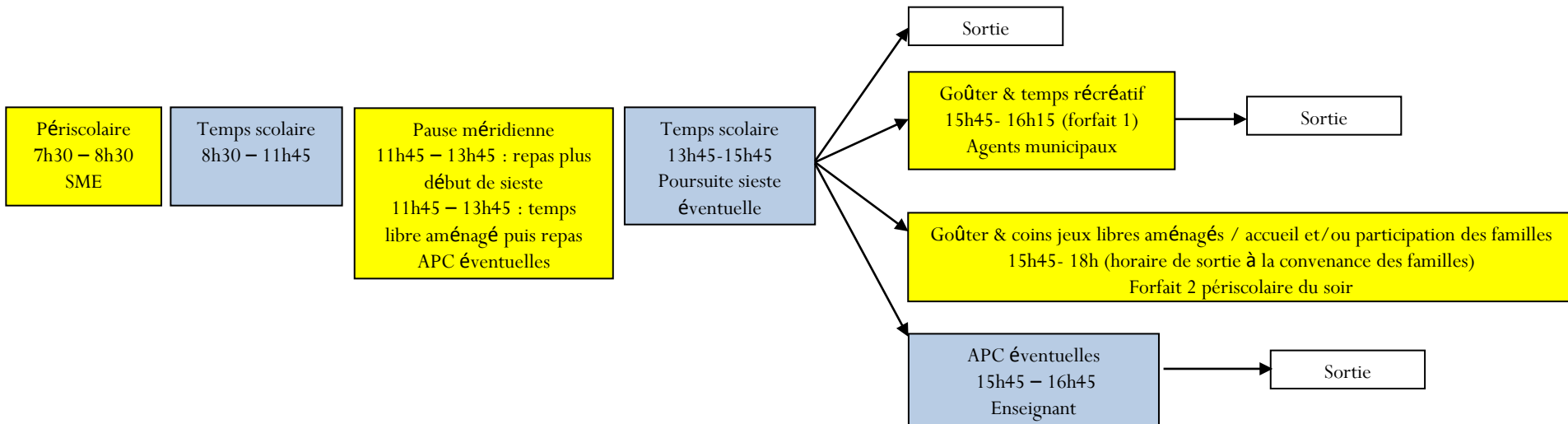
- * Réflexions nationales sur la **modification des territoires** relevant de la politique de la ville et conséquences possibles pour Carros
- * **Estimation délicate de l'incidence financière** de la réforme des rythmes scolaires

Projection d'une journée type enfant scolarisé en élémentaire

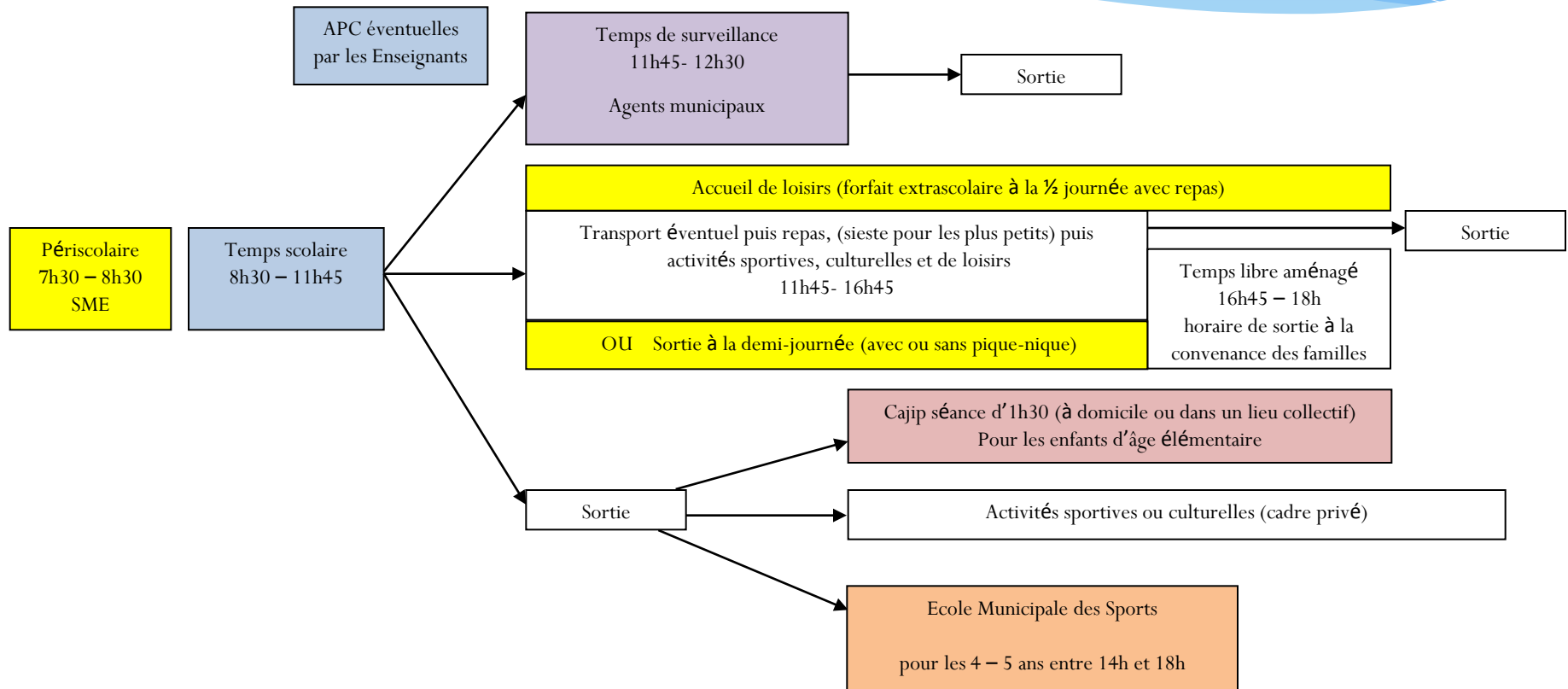


Projection d'une journée type d'un enfant scolarisé en maternelle

Perspectives pour le PEDT



Projection d'une journée type d'un enfant le mercredi



Comité de pilotage et pistes de gouvernance du PEDT



Rôle du comité de pilotage

Comité de pilotage et pistes de gouvernance du PEDT

Instance de concertation et de suivi, le rôle du comité de pilotage du PEDT consiste à :

- * Réaliser le diagnostic de territoire en matière d'éducation
- * Définir la gouvernance, les moyens de coordination et les modalités d'évaluation du projet
- * Définir, suivre et évaluer les objectifs généraux et stratégiques, les actions et les effets du projet
- * Proposer des réajustements

Proposition d'un comité de pilotage

Comité de pilotage et pistes de gouvernance du PEDT

Coordination du PEDT pour la collectivité :
la directrice de l'éducation de la jeunesse et des sports

Comité de 15 à 20 personnes maximum (composition non figée)

Institutions	Personnes (fonction)
Ville de Carros	L'adjointe à l'éducation et Présidente de la Caisse des Ecoles
	L'adjointe à la culture
	L'adjointe aux affaires sociales
	L'adjoint à la sécurité
	La directrice de l'éducation de la jeunesse et des sports et responsable de la Caisse des Ecoles ou son adjoint
	Le directeur des Affaires Sociales, Culturelles, de l'Événementiel, de la Prévention et de la Santé
Caisse des Ecoles	1 parent élu au comité d'administration
Nice Côte d'Azur	Chef de projet CUCS
Etat	
Education nationale	L'Inspectrice de l'E.N ou son représentant
	1 représentant des enseignants de maternelle et 1 représentant des enseignants d'élémentaire
	La secrétaire RRS
	Le principal du collège ou son adjoint
DDCS	Chargé de mission PEDT/rythmes
Préfecture	Le délégué du préfet
Caisse d'Allocations Familiales	Le responsable du pôle d'interventions sociales Var - Paillon
Associations	1 représentant des associations culturelles (technicien)
	1 représentant des associations sportives (président)
	Le directeur de la Passerelle
	Le président de la FCPE
	Le président de l'AIPE2C
	1 représentant des parents élus non fédérés

Pistes de gouvernance : groupes de travail au-delà du comité de pilotage

Comité de pilotage et pistes de gouvernance du PEDT

- * **Comités de suivis opérationnels par groupe scolaire**

(techniciens ville / Education nationale / partenaires et parents d'élève)

- * **Groupes thématiques transversaux élargis**

(techniciens ville / Education nationale / partenaires et parents d'élève)

- * **Réunions techniques de suivi**

(techniciens ville / Education nationale / partenaires)

...*En plus des instances déjà existantes telles que : le Conseil Consultatif de Vie Scolaire, les conseils d'écoles, le comité consultatif du sport carrossois,...*

Pour poursuivre la réflexion et la concertation


Groupes de concertation contribuant à la formalisation du PEDT

Pour poursuivre la réflexion et la concertation

- * Parentalité et approche bientraitante (*ouvert à tous*)
- * Organisation des activités périscolaires et extrascolaires du mercredi (*ouvert à tous*)
- * Mieux manger et lutter contre le gaspillage alimentaire (*ouvert à tous*)
- * Articulation entre l'éducatif et le répressif (*groupe formé de techniciens exclusivement*)

Proposition de rétroplanning actions 2013

Pour poursuivre la réflexion et la concertation

Dates	Actions	Personnes concernées
18/10/2013	Réunion collectivité /EN afin d'aborder les pistes de travail du PEDT	Elus municipaux, certains techniciens de la direction de l'éducation, l'IEN et la chargée de mission rythmes scolaires à l'EN
22/10/2013	Point sur les évolutions de financement par la CAF et 1eres pistes de chiffrage de l'incidence financière de la réforme pour la collectivité	La directrice de l'éducation et le travailleur social de la CAF (pôle d'interventions sociales Var-Paillon)
24/10/2013	Perspectives et projections possibles sur la base des ressources humaines actuelles de la direction de l'éducation	Collectif de la direction de l'éducation concerné par les rythmes
18/11/2013	Réunion collectivité /EN afin d'aborder le partenariat en cours et son évolution possible en matière d'EPS	Elus municipaux, certains techniciens de la direction de l'éducation, l'IEN et la CPC EPS
19/11/2013	Réunion collectivité / Collège afin d'aborder les pistes de travail du PEDT et lien avec le projet d'établissement	Elus municipaux, certains techniciens de la direction de l'éducation, le Principal du collège et son adjointe
26/11/2013	Comité de lancement du PEDT : Point sur l'état de la concertation et des ressources, dernière concertation sur les rythmes et organisation du travail de préparation du PEDT. Composition du comité de pilotage du PEDT	Tous les partenaires de l'éducation invités ainsi que les parents élus des conseils d'écoles et de la caisse des écoles
 Décembre 2013	Consultation par sondage afin de collecter les besoins réels concernant la journée du mercredi	Tous les usagers ayant des enfants qui seront scolarisés en primaire en sept. 2014
16 décembre 2013	1 ^{er} comité de pilotage du PEDT Pré-diagnostic partagé, organisation du travail, point sur la gouvernance du PEDT	Membre du comité de pilotage
19 déc. 2013	Validation des horaires scolaires en Conseil Municipal	Les élus municipaux

Proposition de rétroplanning actions 2014

Pour poursuivre la réflexion et la concertation

Dates	Actions	Personnes concernées
Avant le 15 janv. 2014	Courrier adressé au DASEN précisant les horaires scolaires adoptés par Carros	Le maire sous couvert de l'adjointe et de la direction de l'éducation
Janvier 2014	Mise en œuvre des groupes de travail sur les thématiques spécifiques prioritaires : réflexions et propositions	Les personnes mobilisées par groupe
21 janv. 2014	CCVS spécifique « mieux manger et lutter contre le gaspillage alimentaire »	
Février 2014	Groupes de travail sur les thématiques spécifiques prioritaires : réflexions et propositions	Les personnes mobilisées par groupe
10 et 11 mars 2014	Groupes de travail sur les thématiques spécifiques prioritaires → synthèse des propositions	Les personnes mobilisées par groupe
21 mars 2014	Comité de pilotage du PEDT → Eléments du pré-projet : Validation de l'ossature du PEDT et formalisation des axes du projet et des objectifs partagés	Membre du comité de pilotage
Avril 2014	Comité de pilotage pour relecture du pré-projet du PEDT (sept 2014 – août 2017)	Membre du comité de pilotage
Mai 2014	Relecture du PEDT de Carros par les institutions signataires	Signataires a priori du PEDT de Carros : <ul style="list-style-type: none">. la ville de Carros. la Caisse d'Allocations Familiales. la direction des services départementaux de l'Education nationale. le collègue P.Langevin
Juin 2014	Engagement des partenaires par la signature du PEDT	<ul style="list-style-type: none">. la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. les associations partenaires

Projet Educatif Territorial

Septembre 2014 – août 2017

Comité de lancement

26 novembre 2013

“Il faut tout un village pour éduquer un enfant”

Proverbe africain

*Merci pour votre attention et votre contribution
à ce projet ambitieux pour Carros*



Contact : pole-education@ville-carros.fr